



Doc. 13660
27 janvier 2015

Combattre l'intolérance et la discrimination en Europe, notamment lorsqu'elles visent des chrétiens

Amendement¹ n° 1

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 6.1, insérer le paragraphe suivant:

«à rejeter en revanche toute idée de vivre séparément, en rupture volontaire avec le reste de la société;»

Déposé par:

ROUQUET René, France, SOC
BLONDIN Maryvonne, France, SOC
DURANTON Nicole, France, PPE/DC
FOURNIER Bernard, France, PPE/DC
FRÉCON Jean-Claude, France, SOC

1. 2015 - Première partie de session

